

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un septembre à dix huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2^{ème} étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	14 Septembre 2021
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAUPUIS
Membres présents	15		
Membres absents ou excusés	1		
Membres qui ont pris part à la délibération	15		

Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent
BONNET Georges	X	D'IMPERIO Cédric	X	GEIGUER Jacques	X	PALLOT Thierry	Excusé
BOUET Lynda	X	FABREGES Marie France	X	GINEVRA Stéphane	X	REYMOND Jean Pierre	X
CHAUPUIS Pierre	X	FARGIER Gérard	X	HOUETZ Marion	X	ROBERT Karine	x
DALVERNY Jérôme	X	FIALON Dominique	X	LAURENT Guy	X	VEYRENC Yves	X

Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTON, Emmanuelle AILLOUD

1. Attribution de subventions aux associations :

Le président propose d'attribuer une subvention de fonctionnement aux deux associations sportives ayant transmis une demande à ce jour :

. Karaté Levadois : 250 euros (action jeunes, de 1 à 25 jeunes)

. USPHC (foot Lalevade - Prades) : 1000 euros (action jeunes, plus de 100 jeunes) et une subvention exceptionnelle de 4000 euros (représentant 50 % du coût résiduel) pour accompagner la dernière année d'un contrat d'apprentissage BP JEPS sport collectif (mention Football) .

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.

2. Attribution marchés subséquents à l'accord cadre travaux voirie automne 2021 :

Suite à l'attribution de l'accord cadre du marché de voirie 2021-2022 aux trois meilleures offres (EUROVIA, SATP et COLAS) par le conseil communautaire du 1.07.2021, une consultation a été lancée pour la réalisation de marchés subséquents pour les travaux de l'automne 2021. Le Président a délégué pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT. Il propose au Bureau communautaire de valider les offres supérieures à ce montant :

Marchés subséquents	Attributaires proposés	Montants HT
Marché 2 (Fabras)	SATP	108 990.00 € HT
Marché 4 (Prades – Lalevade d'Ardèche)	EUROVIA	129 676.25 € HT
Marché 6 (Burzet – St Pierre de Colombier)	EUROVIA	139 174.00 € HT

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.

3. Point sur les dispositifs CRTE, COT, CAR 2 et sur l'enquête publique PLUi... et préparation prochain conseil communautaire du 28.09.2021 :

3.1. Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat et Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'Ademe :

Les deux dossiers sont en construction avec les 4 autres communautés de communes concernées. La convention d'initialisation du contrat de relance et de transition écologique du territoire centre sud Ardèche (nous + 4 CDC) a été signée par le Préfet le 18 août 2021.

Le Contrat d'objectif Territorial avec l'ADEME doit être signé d'ici le 05 octobre 2021 (Une délibération sera à l'ordre du jour du conseil communautaire du 28/09/2021).

A partir de cette signature du COT, l'ADEME désignera un conseiller et un audit sera réalisé sur chaque territoire sur deux thèmes : climat, air, énergie et économie circulaire.

Sur une première phase de travail de 18 mois 75 000.00 € seront attribués au total aux 5 EPCI. La communauté de communes du bassin d'Aubenas est chef de file du projet. Le dernier comité de pilotage a validé la répartition des 75 000.00 € soit 11 000.00 € par communauté de communes destinés à financer une partie du travail en interne et en plus un bonus « EPCI porteur/coordonateur pour Aubenas de 20 000.00 €. En 2^{ème} phase en fonction des résultats de l'audit et du plan d'actions à mettre en place pour atteindre des objectifs, 275 000.00 € d'aides sont prévues (ingénierie, ...) dont la répartition n'est pas définie.

Le contrat d'objectif territorial (COT) préparera le Contrat de Relance et de transition écologique qui doit être signé d'ici cette fin d'année.

Afin de préparer au mieux ces 2 dossiers, il est très important que chaque commune fasse remonter les projets du mandat. Par courriel du 27 mai 2021, les communes avaient été déjà sollicitées. Depuis cette date de nouveaux projets sont apparus et/ou certains demandent à être précisés. Des fiches actions précises doivent nous être communiquées d'ici le 30/09/2021 en vue de la validation du contrat cet automne.

3.2. Contrat Ambition Région N° 02 (CAR 2) :

Le prochain CAR serait signé début 2022 et couvrirait la période 2022-2024. Le montant attribué à notre communauté de communes par la région serait sensiblement le même soit 518 000.00 € sur la période (montant non officiel à ce jour).

Il y a lieu de réfléchir aux projets à inscrire sur ce contrat. Le nouveau référant Région de notre secteur est le Conseiller régional Fabrice BRUN qui remplace à ce poste Jean-Claude FLORY.

3.3. Enquête publique du PLUi

Une commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif pour procéder à l'enquête publique du projet de PLUi, ainsi que l'abrogation des 4 cartes communales de Burzet, Lalevade-d'Ardèche, Pont-de-Labeaume et St-Cirgues-de-Prades. Madame Isabelle Carlu présidera la commission d'enquête, messieurs Daniel Boissier et Jean-François Martin sont membres titulaires, et Monsieur Eric Moitie membre suppléant.

L'enquête publique sera organisée à la suite de la période de consultation des Personnes Publiques Associées **du 15 novembre 2021 au 17 décembre 2021**. Une réunion d'information pour l'organisation de celle-ci sera programmée avec les communes. Un dossier complet par commune devra être à la disposition du public dans chaque mairie et au moins une permanence des commissaires enquêteurs sera organisée dans chaque commune.

4. Divers :

- Démarrage de notre Conseiller numérique.
- 23/09 à 19 h 00 à Montpezat-sous-bauzon, rénofuté présente les aides à la rénovation énergétique.
- Point sur le dossier du Frelon asiatique et décision à prendre.
- étude eau et assainissement : restitution de l'étude prévue le 26/10/2021
- voie douce Vals-Prades-Lalevade : résultat appel d'offres et démarrage des travaux à venir

A 19h30 :

A leur demande, rencontre avec les médecins des Hautes Vallées d'Ardèche (docteurs Crouzet et Bougeard de Meyras et docteur Nitting de Jaujac) concernant la pénurie médicale à venir en fin d'année avec le départ de minimum cinq généralistes sur notre secteur....

Rencontre et discussion avec les médecins sur cette problématique.

La séance est levée à 21h30.

L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.

Le Secrétaire de séance,
Pierre CHAPUIS.